

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CHRIST BRIOST

Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 080-218006609-20240328-DEL_02_280324-DE

Séance du 28 mars 2024

Délib. n° 02/280324

L'An deux mil vingt quatre, le vingt huit mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 5

Pouvoir(s) : 3

Date de convocation :

15/03/2024

Secrétaire de séance :

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr BURLAT Julien
Mr BIGOT Arnaud	Mr DEVAUX Maxime	Mme SZAREK France

Absent(s) excusé(s) : Mr LEPOIX Pierre, Mme LECAT Vanessa, Mme GRIMAUX Brigitte
Mme GRIFFON Brigitte

Pouvoir(s) : Mr LEPOIX Pierre à Mr LABRUYERE Renaud
Mme LECAT Vanessa à Mme SZAREK France
Mme GRIFFON Brigitte à Mr DEVAUX Maxime

Objet : **Approbation du Compte administratif 2023 de Saint Christ Briost**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à l'élection d'un Président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Arnaud BIGOT a été élu pour présider la séance lors de l'adoption du Compte Administratif, et Monsieur Joël BELLARD, Maire, s'est retiré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de gestion,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable Assignataire,

Monsieur LABRUYERE Renaud, premier adjoint au maire, a donné lecture du Compte Administratif 2023 de Saint Christ Briost,

Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023,

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2023 de Saint Christ Briost, lequel peut se résumer de la manière suivante :
 - Résultat de l'exercice 2023 (fonctionnement) : 89 047,69 €
 - Résultat antérieur reporté : 295 409,73 €
 - Résultat de fonctionnement : **334 197,25 €**
 - Solde d'exécution d'investissement (hors report) : - 49091,08 €
 - Solde du report d'investissement : - 50 260,17 €
 - Solde d'exécution d'investissement (report inclus) : **-99 351,25 €**
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion 2023 de Saint Christ Briost relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

